## Evacuation d'un arbre à Prusly-sur-Ource

Les techniciens du SMS sont intervenus le 11 avril dernier sur la commune de Prusly-sur-Ource afin d'évacuer un arbre déraciné en amont de l'ouvrage de Crépand. En effet, celui-ci risquait d'être déplacé par le courant et de se coincer dans l'ouvrage en cas de crue. Le niveau de l'Ource étant actuellement bas, il était judicieux d'en profiter pour effectuer cette opération.

Nous tenons à remercier M. Dominique LOMBAERD (propriétaire du terrain concerné) et M. Frédéric TISSOT (exploitant) pour leur aide précieuse lors de cette intervention.





## Récid'Eau de l'Armançon

Les 2, 3 et 4 mai prochains auront lieu les premiers Récid'Eau de l'Armançon. Cet événement en accès libre, organisé par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA), a pour but de sensibiliser scolaires et grand public aux problématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques. Le SMS sera présent durant ces trois jours et proposera des animations variées, n'hésitez donc pas à venir nous retrouver sur notre stand!

(plus d'informations sur le site www.recideau-armancon.fr).



## Animations scolaires

Le 15 février dernier, Safiya CISSE, bénévole en service civique au SMS, est intervenue à l'école de Savoisy pour proposer à plusieurs classes des animations sur le thème de l'eau.

Le matin, 15 élèves de maternelle et 18 élèves de CP, CE1 et CE2 ont pu découvrir l'eau dans le paysage ainsi que les différents états de l'eau sur terre à travers un coloriage et une expérience sur la condensation et l'évaporation de l'eau.

L'après-midi, 18 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont étudié le grand cycle de l'eau , les différents états de l'eau et ses transformations, toujours de manière ludique par le biais de supports et d'expériences variées.









REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

## commissions thématiques

Dans le cadre de l'élaboration du futur contrat territorial eau et climat qui devrait débuter en 2020, plusieurs commissions thématiques sont actuellement organisées par le Syndicat Mixte Sequana. Ces commissions, qui réunissent les différents acteurs dans le domaine de l'eau sur le territoire (Agence de l'Eau Seine Normandie, Région Bourgogne Franche Comté, Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, GIP du Parc National, Directions Départementales des Territoires, etc...) ont pour but de définir en concertation l'ensemble des actions à inscrire dans le contrat, qui devra être déposé avant la fin de l'année auprès de l'AESN pour validation.